

Les travaux dans partie commune effectué payés par les copros

Par Jenaimarredriafrance, le 26/03/2017 à 10:54

Bonjour,

Si vous vous rappelez de mon ancien "article"

J'avais dit que le syndic a fait des travaux.

Le verdict est tombé hier avec des lettres de la part de celui ci,

Nous reclamant 400€ par lot concernant les travaux des interphones.

Sachant que quand je les ai appelé jeudi il m'ont dit que c'est deja compris dans le budget previsionnel, la ce n'est pas du tout le cas!

J'ai fait une lettre de contestation, mais les autres copros ne veulent pas signé car ils ont été menacé par me syndic qui lair a dit de pas me suivre!

Un des des copros m'a montré une lettre de menace qu'il reçu dans laquelle est ecrit " une plainte a été deposé contre la personne qui vous a dit de parler"!

On voit clairement le jeu du syndic qui veut m'isoler et faire tomber les autres dans le piege!

Vendredi je suis allée voir L'ADIL, choqué par ce qu'ils ont vu, ils m'ont demandé de faire une demande d'AG extraprdinaire et ma faire signer par au moins la majorité, sauf que j'ai parlé aux autres que hier et c'est là j'ai découvert le facture du syndic! Donc personne ne veut me suivre,

Et je fais une AG extraordinaire, personne ne votera!

Merci		
•	plus, de plus la presidente du CS n'a toujour pas ete convoqué eu commisariat ssion que j'ai subis.	
Que faire	vp?	